

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 66 (2008)

Heft: 2: Police et nouvel ordre social

Artikel: Police et éthique

Autor: Boillat, Patrice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-142117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POLICE ET ÉTHIQUE

PATRICE BOILLAT

Ethicien en Sécurité publique et policier

patrice.boillat@lausanne.ch



Patrice Boillat, en lien avec le postulat d'Yves Patrick Delachaux sur les défis des corps de police en ce début du XXI^e siècle, amène un regard sur certains enjeux du changement de société qui s'opère depuis quelques temps déjà, mettant ainsi à mal le rôle traditionnel des institutions étatiques et plus particulièrement celui de la police. Nouvelle dynamique qui invite les institutions policières, si elles veulent éviter les crises à répétition, à une prise de conscience collective et individuelle, pour repenser leur rôle, leurs fonctionnements, leurs actions et entreprendre les réformes qui leur permettront de mieux s'adapter à ces problèmes de société croissants. L'article relève que ce travail de questionnement et d'élargissement de la conscience est une pratique dévolue à l'éthique, matière qu'Yves Patrick Delachaux suggère également comme volet de formation des policiers. Alors, en quoi consiste une approche en éthique? Est-ce un nouveau phénomène de mode? Finalement, comment la dimension éthique peut-elle s'inscrire dans ce contexte policier en mutation? Questionnements et thèmes qui seront abordés au travers de la réflexion de Patrice Boillat.

La lecture de l'article d'Yves Patrick Delachaux, au travers de son regard kaléidoscopique et interrogatif sur le pari que la culture policière soit éventuellement capable de mettre en place des actions de pensées, m'interpelle à plus d'un titre, que ce soit comme citoyen, mais surtout comme éthicien. Le développement de sa pensée est riche et ses remarques, constats et suggestions mériteraient, pour une grande majorité d'entre-eux, que nous les traitions comme thèmes à part entière et plus en profondeur. Cela dit, je désire m'attarder quelques instants sur l'une de ses prises de position: «les défis des corps de police en ce début du XXI^e siècle sont de conduire la police à devenir une organisation axée sur l'apprentissage continu de son personnel afin de permettre des réponses policières adéquates aux transformations sociales et politiques qui s'opèrent en Europe depuis plusieurs années». En proposant aux Institutions policières de développer de l'ingénierie formative permettant aussi bien aux policiers qu'aux corps de police d'effectuer des analyses critiques de leurs pratiques, c'est faire le pari d'une prise de conscience plus générale, issue à la fois d'un travail individuel et collectif dans un but d'une meilleure adéquation des réponses policières avec la société qu'elle sert; lesquelles doivent dépasser certains paradigmes trop souvent érigés comme réponse, tels que la dimension technique, l'efficience et le légalisme.

Dès lors, pour identifier ce qui pourrait créer problème dans le contexte, la conscience a besoin de l'éclairage des principes, principes qu'elle reprend toujours à partir de l'expériences issue de situations déjà vécues. En fait, ce travail de la conscience est donc une double tâche d'interprétation de la situation en connaissance des principes et de compréhension des principes, tout en étant dans la situation. Cette opération de type herméneutique du jugement prudent est une pratique critique dévolue à l'éthique dont la finalité est «l'élargissement de notre conscience». Ainsi, il est question, comme Jean-François Malherbe¹ le relève volontiers, d'*un agrandissement, d'une libération et d'une prise de distance*. Lorsque l'on évoque «l'élargissement» de la conscience, les trois sens décrits sont indissociables. Il s'agit de rendre la conscience plus ample, de l'éveiller à des expériences qu'elle n'a pas encore connues, d'aviver sa sensibilité à des phénomènes qu'elle ne percevait jusqu'alors que confusément. Mais il s'agit également de libérer la conscience de ses préjugés, de ses idées toutes faites, de la vision du monde, de soi et des autres qui lui a été transmise en même temps que son éducation première».

J'ai cité que ce travail d'attardement et de questionnement comme une pratique critique dévolue à l'éthique ; matière qu'Yves Patrick Delachaux suggère comme volet de formation pour les policiers. Je sais donc l'occasion pour en parler un peu plus longuement. Aujourd'hui, on peut relever qu'il y a une grande confusion du mot éthique, car dès qu'une discussion s'amorce sur cette question, on constate rapidement la diversité des réalités auxquelles réfère ce mot selon les gens qui l'utilisent. Je propose donc une première réflexion pour une clarification de ce concept: Il y a 50 ans, le mot *éthique* n'était employé pratiquement que par des philosophes. En 2008, il est question presque tous les jours d'éthique, dans les journaux, à la radio, dans les corps professionnels. Il est intéressant de voir que l'éthique, qui était pratiquement inconnue il y a 50 ans, occupe aujourd'hui le devant de la scène dans une multitude de pays et bien sûr cela amène à s'interroger au sujet de ce phénomène, que s'est-il passé? Qu'est-ce qui explique un tel essor de cette discipline? Est-ce que les gens auparavant étaient tellement «éthiques» qu'ils n'en n'avaient pas besoin ou l'éthique est-elle simplement une découverte récente? Les choses sont-elles aujourd'hui à ce point complexes que l'on ne peut plus s'en sortir sans l'éthique?

Le quotidien nous démontre que vivre en société aujourd'hui pose de nouveaux défis. De nombreux paramètres culturels et sociétaux ont été passablement modifiés durant ces cinquante dernières années et ont ainsi fait émerger de nombreux dilemmes et questions au sujet du «vivre ensemble» dans nos cultures occidentales. La mondialisation, les crises financières, le choc des générations et technologiques, les conflits, les flux migratoires sont des exemples de sources d'incertitude où les références «coutumières» (lois, règles, codes) des individus, des familles, des associations, des institutions et des collectivités volent en éclat de toutes parts. Les repères moraux qui définissaient auparavant le «bien agir» sont confrontés à de nombreux nouveaux paramètres, normes et cultures, très différents de ceux qui ont prévalu jusqu'à ces dernières années. De plus, suite aux atrocités commises en de nombreux pays, au nom des droits ou des intérêts de la majorité, notre conscience de la nécessité de protéger les droits et libertés de l'individu s'est accrue. Avec la multiplication

¹ Malherbe Jean-François, produit pour la Direction des programmes d'éthique, d'égalité et d'intégrité de la personne, Sûreté du Québec, Montréal, 1999, p. 124

des connaissances et la spécialisation du travail, il devient impossible, à un seul individu, de connaître à fond tous les éléments indispensables à une prise de décision éclairée.

Les normes qui nous semblaient des guides infaillibles à la prise de décision sont ébranlées dans leur légitimité. Le besoin d'une réflexion critique se fait sentir dans de nombreux domaines professionnels et plus globalement dans l'ensemble des pratiques sociales. Dans un tel contexte, le mot éthique se retrouve sur de nombreuses lèvres. Deux conceptions de l'éthique sont le plus souvent données. La première fait référence à «un code d'éthique», au travers de normes et de valeurs qui fixe les comportements à respecter pour être autorisés à pratiquer une profession. Cette vision de l'éthique est très axée sur les normes. La deuxième, quant à elle, fait référence à la morale personnelle des gens, lorsque ceux-ci disent «je suis éthique» ou «ce comportement est éthique ou ne l'est pas». C'est une vision très moralisatrice de l'éthique qui, comme «super norme» vient définir ce qui est bien ou mal de faire. Ce ne sont pas ces deux approches de l'éthique que je voudrais décrire, mais une nouvelle². Alors comment peut-elle être définie? En milieu universitaire, l'éthique³ est souvent vue comme *un processus de réflexion critique sur l'ensemble du domaine moral* (valeurs, normes, lois, droit, morale, moeurs, déontologies, règlements, etc). Il s'agit de l'éthique théorique qui doit permettre à la compréhension des conflits de normes et de valeurs qui existent dans la société. On pourrait appeler ceci de la sociologie des valeurs et des normes. L'éthique théorique a pour but de comprendre le déroulement des phénomènes, que ce soit sur les plans sociologiques, psychologiques et politiques. Cette dimension de l'éthique est importante car elle vient en aide aux gens qui font de l'éthique de terrain: de l'éthique appliquée.

L'éthique appliquée⁴ est vue comme *un processus de réflexion critique, sur l'ensemble du domaine moral, ayant pour but d'orienter l'action en permettant de résoudre les conflits de valeurs et/ou de normes qui surgissent lors de situations concrètes*. En d'autres mots, il s'agit du même processus de réflexion critique⁵ qui doit permettre de distinguer les nuances pour comprendre qu'une réalité n'est jamais toute noire ou toute blanche, mais complexe entre ce rapport de valeurs et de normes. Ce processus est tourné vers l'action afin de résoudre les conflits de valeurs et de normes qui surgissent en situation pratique. Il s'agit de prendre en compte les aspects théoriques apportés dans le développement de l'éthique afin de pouvoir dénouer les situations du terrain. Pour les policiers, il ne s'agit pas d'en faire des philosophes, mais de leur permettre, à l'aide d'un cadre philosophique et d'outils pragmatiques, de pouvoir prendre un recul sur les problèmes pour mieux les appréhender et en saisir les enjeux. On pourrait le résumer comme suit: «Il s'agit passer d'un bon sens grossier au bon sens raffiné». Il ne faut pas perdre de vue que lorsque l'on veut dénouer certains dilemmes de société, utiliser la hache risquerait d'endommager passablement le tissu social sain! Il serait souhaitable que dans une situation complexe, nous puissions percevoir toute la complexité du phénomène, autrement nous risquerions bien, au lieu de le résoudre, de l'amplifier. Ainsi la pratique de l'éthique appliquée associée à une bonne connaissance du milieu (policier,

² «Approche de l'éthique qui a été implantée depuis plusieurs années déjà dans des institutions étatiques et policières Québécoises (Ecole de Police nationale, Police de Montréal, Sûreté du Québec) par l'Université de Sherbrooke/CA. En Suisse, par la Police de la ville de Lausanne en 2002, par l'Université de Sherbrooke/CA et avec l'appui de l'Université de Lausanne/CH et celle Catholique de Louvain/B»

³ Roy Robert, *Place de l'éthique dans le domaine moral*, Police de Lausanne, octobre 2002

⁴ Roy Robert, *Place de l'éthique dans le domaine moral*, Police de Lausanne, octobre 2002

⁵ Critique : du latin crinein qui veut dire distinguer.

médical, etc..) doit permettre une meilleure résolution des dilemmes afin que l'action du professionnel soit en adéquation avec les finalités visées. Ainsi, l'éthique appliquée peut d'abord être définie comme *une pratique éducative qui développe le professionnalisme*. Par «éducative», je l'entends dans le sens étymologique d'éduquer, qui est «ex ducere», ce qui signifie littéralement conduire (quelqu'un) hors (du lieu auquel il appartient). Il faut quitter son point de départ. Pour les éducateurs, il s'agit de viser l'émancipation de l'autre, son affranchissement à l'égard de l'autorité. C'est dans ce sens que l'éthique appliquée s'inscrit. L'éthique appliquée consiste à «penser l'éthique *avec* les gens» et non pas *pour* eux. Selon Georges Legault, il s'agit stimuler la «co-élaboration de sens». Donc, il y a notion et reconnaissance de l'autre, d'une réciprocité, d'un partage mutuel dans la délibération. Pour illustrer ce double travail d'interaction, je reprendrais la pensée d'Henri Bergson: «Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action».

J'ai relevé que notre société se trouve en pleine mutation, qu'elle se complexifie et qu'il devient ainsi difficile à des institutions et à des professionnels de prendre des décisions éclairées; éléments qui expliquent, en partie, la popularité croissante de l'éthique appliquée. Dans ce contexte sociétal, plusieurs voix, comme celle d'Yves Patrick Delachaux, font le postulat que la police, si elle veut garder la pertinence de son action envers sa population, doit pouvoir évoluer de sa posture actuelle et créer des espaces où elle peut penser son action et son rôle. Finalement, ce changement de société, amène-t-il véritablement des modifications sur le rôle de la police, sur la mission et l'action du policier? Voici quelques pistes de réflexion qui pourraient amener une amorce de réponse à ce questionnement.

Cette modification sociale où la définition du «Bien commun n'est plus aussi évidente qu'auparavant, génère une période d'anxiété et de troubles. L'apparition de nouvelles connaissances, de nouvelles possibilités techniques et en parallèle un appauvrissement de l'État ont créé une nouvelle dynamique où les institutions ont vu l'allocation de leurs ressources se restreindre; mettant directement en péril leur système de fonctionnement. Or, la police est l'une de ces institutions de l'appareil de l'administration publique qui est en crise, puisque, encore plus que les autres, elle est directement confrontée aux problèmes de société croissants.

En effet, la police, en contact permanent avec la population, est quotidiennement touchée par ces nouveaux problèmes, puisqu'elle est aux prises avec les différentes strates sociales, dont les repères ne sont plus que d'éphémères balises. Elle voit ainsi sa tâche se compliquer de façon significative lorsqu'elle se retrouve placée entre les attentes d'une population (qui revendique de plus en plus de droits individuels), et les directives du pouvoir législatif et du judiciaire, qui se manifestent notamment par une tendance à l'hypernormativité du droit, des lois et des règlements. Ainsi, la police voit son rôle traditionnel⁶ être mis en tension avec une nouvelle dynamique⁷, entre «servir le bien public» et «servir le public».

A une échelle plus interpersonnelle, le policier est l'un des acteurs de l'environnement dé-

⁶ *Le rôle traditionnel de l'appareil de l'administration publique* avec d'une part les responsabilités qui lui incombent dans l'application des lois, le respect des procédures et la gestion prudente, et d'autre part ses structures, avec une forte hiérarchisation, centralisation et une normativité importante.

⁷ *La nouvelle dynamique de l'appareil de l'administration publique* avec des responsabilités différentes, comme la gestion par résultat, les partenariats et l'orientation client et des structures différentes, avec une autonomie de décision, privilégiant l'initiative et des règles plus souples.

mocratique, puisque sa mission s'inscrit directement dans la mise en action des décisions du législateur et celles de l'autre pouvoir de l'État, le judiciaire. Il est un véritable professionnel qui s'implique dans *la cité* dont il doit saisir les enjeux, comprendre les hommes et les femmes qui y habitent pour que ses actions favorisent l'harmonie de la vie communautaire. Car tout policier qui veut appliquer l'ordre et maintenir la tranquillité publique devrait être à même de juger avec discernement ce qui doit être «appréhendé» ou «remonté en information»: il devrait être en mesure de traduire et d'interpréter l'ordre donné, ce qui le rendra apte à fixer la règle appropriée au cas (la droite règle). Par son action, le policier incarne la loi, il lui donne une effectivité, une efficacité. Ainsi, l'action policière ne peut plus s'enfermer dans une seule vision passive d'exécutant de tâches à accomplir où les lois et les ordres sont érigés comme des finalités, mais au contraire, elle devrait s'inscrire dans un véritable travail d'analyse, d'orientation, parfois même d'attardement ou de détournement de son propre intérêt pour telle ou telle constatation ou événement. *Le jugement est au cœur même de l'activité policière* avec toute la part d'incertitude que cela peut comporter. Ainsi, le professionnel de terrain de la sécurité publique, placé entre les différents pouvoirs et les citoyens, devient *un agent de régulation sociale*, qui doit non seulement faire preuve de lucidité, mais avoir une capacité d'analyse, de prise de décision et être à même de rendre compte de ses choix. Cette profession d'action implique les notions *d'autonomie et de responsabilité*.

Aujourd'hui, j'observe que ces nouveaux enjeux de société, leurs mécanismes et les nouveaux défis liés à la profession de policier ne sont pas toujours bien compris ou carrément ignorés des corps de police et des collègues qui les vivent jour après jour. Confinés dans un quotidien toujours plus exigeant, que ce soit en terme de sollicitations et de réponses aux appels, d'imputabilité, de manque de ressources, de violence, imbriqués dans des mécanismes hiérarchiques, structurels, statutaires qui ne permettent plus forcément de répondre à leurs attentes et à celles de leur activité, bien des policiers se sentent de plus en plus incompris, parfois désabusés, voire abandonnés par leur hiérarchie, le politique, la justice, les citoyens, en quelque sorte, ils ont le sentiment d'être les «victimes» d'un système et d'une évolution qu'ils ne maîtrisent plus toujours forcément. Cela donne l'impression que leur activité et leur quotidien les poussent à ne regarder que l'arbre qui est devant eux, sans leur laisser la possibilité d'observer, voire de comprendre la forêt qui les entoure.

Engager un processus pour faire évoluer la culture policière et envisager une transformation du rôle et de l'activité de la police ne veut surtout pas dire qu'il faille «jeter le bébé avec l'eau du bain». Bien au contraire, les corps de police et les policiers ne font pas tout faux et ont, sur bien des domaines, des pratiques très professionnelles. Il est important qu'ils puissent s'appuyer sur leurs forces, leurs collaborateurs, pour pouvoir réfléchir leurs faiblesses, l'évaluation des gains et des pertes, tout comme les correctifs à apporter. Une évolution de la culture policière est une affaire citoyenne. Elle touche non seulement tous les niveaux hiérarchiques d'un corps de police, mais elle implique aussi directement le politique, les syndicats et les citoyens. Une telle démarche ne se décrète pas et de nombreuses résistances sont à vaincre. C'est un processus qui demande du courage, parce qu'une remise en question n'est jamais simple et souvent synonyme de turbulences, d'humilité, car c'est une démarche complexe et que rien n'est acquis définitivement. Finalement, de la patience, puisqu'une évolution d'une culture prend de très nombreuses années.

Il est quasi certain que la police ne pourra pas faire l'économie de sa réforme dans les quelques années à venir. Les crises actuelles traversées par certains corps de police sont des signes tangibles de l'existence de ces tensions et changements, tout comme l'attitude défensive, voire «silencieuse» de certains autres corps sur ces thèmes sont malheureusement propices, tôt ou tard, à de nouvelles crises institutionnelles. Mais avant tout, se poser la question de la validité d'une telle démarche, c'est déjà faire preuve d'étonnement et donc, d'entrer dans une première démarche réflexive. A ce titre, la dimension éthique est un des outils réflexif et pragmatique qui permet d'accompagner ce type de démarche et d'aider les institutions, les policiers et les cadres à mieux vivre leur quotidien professionnel.

Je souscris donc au postulat d'Yves Patrick Delachaux, à une nuance près, que les espaces de formation où la police peut penser son action et son rôle sont un des piliers importants d'une démarche plus globale.